



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 040-214001554-20240405-240405H1521H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 05 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre le cinq avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Président.

Date de la convocation : samedi 23 mars 2024

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS

Absents :

Marie DURAN

Pouvoirs :

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Cédric CHATON a donné pouvoir à Mme ROBERT; Marc VERNIER a donné pouvoir à M. GALLEA

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>10</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>3</u>
<u>Votants</u>	<u>14</u>

N° DEL20240405-008

DELEGATION CONSENTIE A L'EPFL 40

La commune de Linxe donne délégation à l'Établissement Public Foncier Local des Landes pour une mission de négociation d'acquisition de biens stratégiquement intéressants pour la commune Linxe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

AUTORISER monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().



le 8 avril 2024
la secrétaire de séance
Mme Chantal GARROUSSIA

Signé le ,
8 avril 2024
le Maire,

Thierry GALLEA

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.